



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E184377

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2026

ÉDITÉ LE

17/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/07/2024
66 700

Raison sociale : OUEST TOITURE BARDAGE ETANCHEITE - OTBE

7 RUE DE LA MONTAUBONNIERE
44470 CARQUEFOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 882056997

Siret : 882 056 997 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5413287

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J14634M

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H19258Q1244000

Téléphone : 02 51 89 44 44

Portable : 06 12 33 41 62

Fax :

Site Internet : <http://www.otbe.fr>

E-mail : contact@otbe.fr

Responsabilité légale :

HOLDING BE (953 829 124) / BOURDEAU SYLVAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL /
ERIAUD ALBAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	21/09/2022
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.